8

Hôtel des Doctrinaires

Un événement du ministère de la Culture

Journées européennes du patrimoine

20—21 sept. 2025

© Clément Barbé

Un collège de Doctrinaires est construit sur l'emplacement de l'ancien hôpital du Saint-Esprit au début des années 1630. Il est reconstruit de 1772 à 1774 par Joseph Lapeyre, Jacques Tourné, Samson Tourné et François Ducoumet. Le collège de doctrinaires ferme en 1792 et le collège communal ouvre en 1809. En 1899 la moitié des bâtiments est détruite par un incendie. Entièrement restauré, le collège est cédé à l'Etat le premier janvier 1901. En 1928 les filles sont admises. L'établissement prend le nom de "Maréchal Lannes" en 1943 puis ferme ses portes en 1967 pour être transféré dans des bâtiments modernes élevés sur le plateau de Lamarque. Vers 1980, la conciergerie et le parloir construits sur la rue Nationale après 1824, fermant ainsi la cour, sont détruits lors de l'installation d'une annexe de l'hôpital, situé tout près. Cette annexe, qui a entièrement dénaturé l'intérieur des bâtiments, a fermé en 2006.

Sur le plan cadastral de 1824 on voit le cloître d'origine flanquant le collège à l'est. La chapelle qui figure à l'extrémité sud de l'aile ouest n'existe plus aujourd'hui.

L'étage de soubassement de l'aile principale du bâtiment du XVIIIe siècle pourrait être l'unique vestige du collège d'origine construit dans les années 1630.

Le bâtiment du XVIIIe siècle, de plan en "U", ouvre sur la rue Nationale à l'ouest de la parcelle. Toutes les baies sont couvertes de plates-bandes, les angles sont pourvus de chaînes, un bandeau d'étage décore les façades et une corniche souligne les toitures sur cour. Les portes des ailes est et ouest, épargnées par l'incendie, sont à fenêtre d'imposte. Un porche en pierre de taille couvert d'un arc en plein cintre surmonté d'un toit en bâtière ouvre sur la cour et la façade symétrique de l'aile principale. La porte principale, surmontée d'une corniche, est la seule qui soit moulurée et couverte d'un arc. La pièce principale de l'étage de soubassement est voûtée en pierre, en berceau "anse-de-panier".Les deux bâtiments postérieurs à 1899 sont accolés au bâtiment d'origine, à l'est : l'un borde la rue Jules de Sardac et l'autre borde la rue Nationale. Ils n'ouvrent pas sur la rue et délimitent une petite cour. Le bandeau et la corniche ne sont reproduits que sur la façade donnant sur la rue Nationale. Les pans de toiture sur cour sont soulignés par une génoise.

Prost Gaëlle © Ville de Lectoure, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

VILLE DE LECTOURE GERS